

L'an deux mille vingt-deux et le jeudi vingt-neuf septembre à 16 heures 30, le conseil d'administration du CCAS de Chambéry, convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Thierry REPENTIN, Président du CCAS.

Etaient présent(e)s :

M. REPENTIN, Président du C.C.A.S.

Mmes BONILLA, BOUROU, COLIN-COCCHI, COLIN-JORE, FAVETTA SIEYES, GARCIN, KREUTER, MYARD-DALMAIS, PERRENES

M. NOBLECOURT

Etaient excusé(e)s :

Mmes LEVROT-VIROT, MARCHAND, RAMBAUD (donne pouvoir à Mme MYARD-DALMAIS), VERDU

MM BERENDSEN, DE BOISRIOU

1. CADRE REGLEMENTAIRE

1.1 RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHAMBERY

En sa séance du 19 septembre 2022, délibération n°10, le Conseil Municipal de Chambéry a décidé, conformément aux dispositions des articles R 123-7 et R123-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles, de procéder au renouvellement de l'ensemble des administrateurs élus du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS), et ce conformément aux prescriptions de la préfecture de Savoie reçues par courrier en date du 4 mai dernier.

A l'issue du scrutin, ont été élus les conseillers municipaux suivants :

- Christelle FAVETTA-SIEYES 3ème adjointe au Maire chargée de la Cohésion et Justice sociale, Santé et Séniors ; Conseillère départementale Chambéry 3
- Micheline MYARD-DALMAIS Conseillère municipale déléguée aux Seniors et lien intergénérationnel
- Martin NOBLECOURT 2^{ème} adjoint au Maire chargé de la commande publique, de l'administration générale, de l'évaluation et de l'innovation des politiques publiques
- Marianne BOUROU Adjointe au maire, au quartier du Biollay et de Bellevue – Déléguée au soutien à la vie associative et au sport-santé
- Julie RAMBAUD Conseillère municipale
- Claudine BONILLA Adjointe au maire spéciale de Bissy – déléguée au cadre de vie, à l'environnement et à la biodiversité
- Sandrine GARCIN Conseillère municipale
- Nathalie COLIN-COCCHI Conseillère municipale

Pour rappel, ont été nommés par arrêté du Maire les huit membres suivants :

- M. Hugues DE BOISRIOU en qualité de représentant des associations familiales, sur proposition de l'UDAF ;

- Mme Claudette LEVRE en qualité de représentant des associations de personnes âgées et retraités du département («Club des aînés et retraités de Chambéry»);
- Mme Françoise MARCHAND en qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions («Secours catholique»);
- Mme Emilie VERDU en qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions («l'Association Départementale pour le Développement et la Coordination des Actions auprès des Etrangers de la Savoie»);
- Mme Sylvette KREUTER, en qualité de représentant des associations de personnes âgées et retraités du département («l'Association de l'Union territoriale des retraités de la CFDT de la Savoie»)
- Mme Jasmine PERRENES au titre des personnes qualifiées participant « à des actions de prévention, d'animation et de développement social dans la commune »
- Mme Anne-Christine COLIN-JORE en qualité de représentant des associations de personnes handicapées du département (AFM-Téléthon)
- M. Patrick BERENDSEN, en qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions («La Sasson»)

◆ **Résolution :**

Le conseil d'administration prend acte du renouvellement de sa composition par la présente délibération.

Pour extrait, certifié conforme au
Registre des délibérations,
Monsieur le Maire, Président du C.C.A.S.

Thierry REPENTIN

Par délégation
Gilles BAUDOIN
Directeur du CCAS

